Synergies Roumanie n° 12 - 2017 p. 13-24

GERFLINT
ISSN 1841-8333
ISSN en ligne 2261-3463

La France-Roumanie, une histoire en commun

Ali Bouzekri
Universités d'Oran et de Tiaret, Algérie
bouzekriali51@yahoo.fr

Résumé

Les relations entre la Roumanie et la France sont très anciennes, la reconstruction de l'Europe unie avec la communauté du charbon et de l'acier (CECA) et l'élargissement de l'union à 28 pays a rendu la Roumanie à son espace géostratégique naturel. Dans cet article, nous abordons la question de l'annexion de la Roumanie à l'Union européenne au-delà des efforts de l'état français afin de favoriser son intégration à l'Union européenne et à l'OTAN.

Mots-clés : Roumanie, France, Union européenne, OTAN, relations

France-Romania, a common history

Abstract

The relations between Romania and France are very old, the reconstruction of Europe united with the coal and steel community (ECSC) and the enlargement of the union to 28 countries has made Romania its space Geo-strategic nature. In this article we discuss the issue of the annexation of Romania to the European Union beyond the efforts of the French state to promote its integration into the European Union and NATO.

Keywords: Romania, France, European Union, NATO, relations

L'Europe continentale a toujours vu ses frontières redessinées, et ce, depuis la construction des premiers états nations à la fin du Moyen Âge occidental. Des évènements majeurs ont toujours été le maitre-mot en une Europe où politique, religion, ethnies, conflits de succession et guerres de conquête ont été tellement présents que l'Europe était en guerres, pratiquement, jusqu'à la deuxième moitié du vingtième siècle. La Roumanie n'a jamais été en reste, Les chevaliers français battus à Nicopolis pendant le Moyen Âge est un exemple digne d'être cité pour souligner les rapports de forces qui ont fait et défait l'Europe.

La Valachie a servi la chrétienté pendant le Moyen Âge, le royaume de France s'est déjà engagé au côté des Roumains contre les Turcs au 14ème siècle. Au-delà de ces rapports de force, les relations culturelles et littéraires entre la France et

BDD-A28127 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:34 UTC)

les principautés du Danube (La Roumanie en partie) étaient très étroites pendant le 18ème siècle :

> « L'usage d'employer des secrétaires français pour toutes les relations avec l'étranger devient général à la cour des princes de phanariotes de la seconde moitié du 18ème siècle », (Iorga, 55).

Le rapprochement de la Roumanie et de la France ne date pas d'hier quoiqu'il se fasse de plus en plus sentir depuis le soutien de Napoléon III à la construction d'un état-nation roumain, et au vingtième siècle notamment avec la montée en puissance du populisme en Allemagne et l'ascension d'Hitler au pouvoir. La Roumanie alors en besoin de financer le renforcement de son armée a exprimé son besoin au Maréchal Pétain alors en visite à Bucarest. Pétain a clairement soutenu les demandes en armement de la Roumanie, et ce, après des négociations et une prise de conscience des aspirations destructrices de l'Allemagne Nazi notamment après la violation des conditions de paix de la société des nations de 1919. Pétain déclare alors dans un rapport secret (Viorica, 1982 :9) : *En définitive, ces demandes tendent à mettre dans les mains de la Roumanie 10 divisions bien équipées. C'est un minimum.*

Il s'agit dans ce cas précis d'un renforcement du protocole militaire roumano-français de 1926. L'intérêt de la France signataire de ce protocole réside dans la défense commune en cas d'une invasion Nazi du continent. La visite de de Gaule en 1968 à Bucarest est un signe très encourageant des relations bilatérales et annonce une ère nouvelle dans les relations diplomatiques, culturelles et économique entre les deux pays malgré la conjoncture d'alors et la garde de fer dont faisant partie nombre important des pays de l'Est. L'union de l'acier et du charbon, la chute du mur de Berlin ainsi que la révolution roumaine de 1989 sont des événements annonciateurs d'une intégration salvatrice de la république roumaine à l'Union européenne.

L'élargissement de l'Union européenne, la nouvelle constitution ainsi que l'intégration de la Roumanie et de la Bulgarie comme projet a eu son lot de méfiance de la part de la France et des Pays-Bas. Le risque serait plus économique pour certains avec un PIB (produit intérieur brut) des populations de l'union qui devrait être affecté négativement, alors que chez d'autres membres de l'UE, l'annexion ne sera que plus bénéfique avec la construction d'une garde sécuritaire aux pays appartenant à l'union et particulièrement ceux de l'Ouest. Dans cet article il est question de la France comme adjuvant de l'intégration de la Roumanie à l'UE, et ce, à travers des mesures économiques, politiques, et diplomatiques : quel engagement français de l'intégration roumaine à l'Union européenne ?

BDD-A28127 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:34 UTC)

Le chemin vers l'Europe

La révolution contre le régime Ceausescu en 1989 avait précipité les choses pour la Roumanie qui se voit admise au conseil de l'Europe en 1993 et signera l'accord d'association avec l'Union européenne pour présenter officiellement sa demande d'adhésion à l'Union européenne en 1995. Ce pays retrouve ses relations séculières avec l'Europe en attendant la ratification de la constitution et son intégration avec l'élargissement des frontières de l'Union européenne. Il est certain que le chemin de la Roumanie était parsemé d'embuches : les stratégies d'intégration à l'UE sont fixées par ses membres. La commission européenne a signalé que « la Bulgarie et Roumanie n'étaient pas prêtes à rejoindre l'UE » : « En tant que président de la commission COCOBU, il a donc consulté Olli Rehn, commissaire à l'élargissement de l'époque, qui lui aurait répondu : *Désolé, c'est trop tard, mes mains sont liées, la décision politique de l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'UE le 1er janvier [2007] a été prise par les États membres, sur les recommandations de la Commission.*» Gotev (2016).

A quoi était due cette méfiance de l'adhésion de la Roumanie ? Si l'on remonte l'histoire de l'élargissement de l'Union européenne, nous notons que le plus grand de tous était celui de 2004 avec 10 pays et un doute populaire européen planait sur la capacité de l'union à gérer les conséquences qui en résulteraient. Il ne s'agit pas forcément des conséquences économiques, mais également sécuritaires avec une union qui effleure pratiquement la Russie sans le consentement de celle-ci, dans un premier temps. Ce doute populaire s'exprime clairement dans le refus français et néerlandais de la ratification de la constitution en 2005. La Roumanie reçoit un coup dur malgré qu'elle payât les frais de la stratégie tracée par la commission européenne, Lhomel (2005) est clair sur la question des conséquences sociales sur la Roumanie et particulièrement sur les tranches démunies de la société.

L'engagement français est exprimé à plus d'un niveau. La Roumanie était l'allié de la France pendant la première guerre mondiale et les pactes de coopération militaire remontent aux années vingt. La Roumanie est un pays francophone, il s'agit pour la France d'un allié lointain mais culturellement très proche, et ce, à voir que celle-ci a été la terre d'asile par choix d'un nombre important d'intellectuels roumains comme Ionesco, Cioran… Henri Récol, président du Groupe Interparlementaire France-Roumanie du Sénat français a déclaré devant les membres du sénat en 2004 : *La France a appuyé activement sa candidature à l'Union Européenne et, plus généralement, elle soutient la pleine participation de la Roumanie aux structures euratlantiques et à l'OTAN, en particulier.*

BDD-A28127 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:34 UTC)

Cette position émane des relations séculières des deux peuples quoique l'accession à l'Union Européenne était un long chemin et un processus d'intégration qui durait longtemps.

La politique française et la candidature de Roumanie à l'UE

Pour la politique française, l'adhésion de la Roumanie est passée par deux moments. Un premier moment où malgré l'histoire commune des deux pays, les ponts culturels, intellectuels, économiques, la France n'avait pas pesé de tout son poids dans le processus d'accélération de l'adhésion de la Roumanie, et même plus tard avec Sarkozy à la tête de l'état, la question de l'expulsion des Roms en 2010 constituait la pierre d'achoppement entre les deux présidents Sarkozy et Basescu. Durandin (2003) confirme cette courte vue de la France depuis la chute du mur de Berlin : « La France se démarque mais elle ne se marque nulle part. Elle a mal compris la chute du Mur de Berlin et du Rideau de fer, en 1989. Puis elle a loupé la transition en Europe centrale et orientale durant la décennie 1990… ».

Le deuxième moment coïncide avec le rapprochement entre Américains et Roumains et la position de Chirac et l'Allemagne avec le refus de l'alignement sur les positions des Américains. La question de l'attaque de l'Irak donne une idée sur le rapport de force entre Washington et Paris. Les bonnes intentions de Chirac au sujet de l'adhésion de la Roumanie semblent beaucoup plus réelles. Lors de son voyage en Roumanie en 1997, Chirac a souligné le soutien permanent de la France à la Roumanie dans son adhésion à sa famille européenne, à la marge d'une conférence de presse, il a déclaré (1997) : *C'est dans cet esprit que j'ai indiqué au Président Constantinescu que la France appuiera la candidature de la Roumanie dans la première série de pays qui seront concernés par l'élargissement de l'OTAN, qu'elle appuiera la Roumanie pour son adhésion à l'Union européenne où elle a naturellement sa place, toute sa place*.

Le soutien de Chirac était une nouvelle fois exprimé au sommet européen d'Helsinki en 1999 avec une invitation à ce que soient ouvertes les négociations de l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne (Echo,1999). Le soutien français de la Roumanie s'exprime sur plus d'un point ; d'abord l'engagement français sur le plan économique avec un investissement de plus de 7 milliards d'Euros en 2008, l'appui diplomatique français pour l'adhésion à l'UE et à l'OTAN notamment lors du sommet de Madrid, et les mesures favorisant la circulation des personnes entre les deux pays malgré la question de l'expulsion des Roms en 2010.

La politique française à l'égard de la Roumanie semble mitigée avec tantôt un soutien à l'adhésion, tantôt des doutes quant à la possibilité de gérer les conséquences de l'adhésion des pays de l'Est à l'UE. Les déclarations politiques sont

BDD-A28127 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:34 UTC)

clairement très accueillantes au couple Roumanie/Bulgarie sans que les actes suivent notamment dans la gestion du dossier des Roms. Sarkozy alors en visite à Bucarest en 2010 a déclaré : *Sachez que la France est l'amie de la Roumanie, une amie fidèle, une amie totalement engagée, une amie qui ne vous trahira jamais.*

La politique française par rapport à l'adhésion de la Roumanie n'a pas souvent été claire. La question faisait l'objet de plusieurs rapports d'information et les positions des députés étaient controversées. Cela explique le retard enregistré du sénat français quant à la ratification du traité de l'adhésion de la Roumanie **:** la loi n° 2006-1254 autorisant la ratification est adoptée le 13 octobre 2006.

Le sommet de la francophonie, Bucarest 2006

Membre dans l'organisation internationale de la francophonie depuis 1993, la Roumanie a eu le privilège d'organiser le 11e sommet de l'organisation. Pourquoi un si jeune membre de l'organisation à organiser une telle manifestation d'envergure internationale ? La réponse est en partie dans le propos du message du président roumain M. Traian Basescu : *Avec sa spécificité de pays à la fois membre de l'OIF et de pays qui obtiendra, le 1er janvier 2007, le statut de membre de l'UE, la Roumanie entend jouer un rôle de pilier régional dans la structure des pays francophones européens.*

La chute du mur de Berlin et du bloc soviétique ont été des signes annonciateurs d'une redistribution des rôles des pays du rideau de fer. La Roumanie, si loin de la France et très proche culturellement, partage une longue histoire commune avec la France. A l'orée de son intégration à l'Union européenne et à un quart d'une population roumaine francophone, l'enjeu de la France serait de faire de la Roumanie un allié tant culturel que politique et militaire. La francophonie pour la Roumanie constitue, également, un levier important dans l'intégration de l'UE. Relier la France dans sa culture et sa langue est un atout pour les pays de l'Est quoiqu'il semble en même temps un relais intergouvernemental important des pays appartenant à l'OIF. Cette organisation table au-delà de ses sommets, où la culture et la langue sont supposées être les sujets de débats, sur une coopération politique sachant que des chefs d'états et les des représentants politiques de haut niveau appartenant à l'organisation y sont conviés.

Le sommet de la francophonie de 2006 à Bucarest est l'occasion pour les partenaires franco-roumains d'exprimer la bonne volonté politique de joindre les deux régions Est et Ouest de l'Europe. Le dénominateur commun serait également des intérêts politiques, économiques ainsi que la coopération militaire. Ce sommet renforce également la position du français comme langue d'enseignement qui

BDD-A28127 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:34 UTC)

permet une mobilité estudiantine facile et une intégration plus rapide dans les universités françaises. En 2006, plus de 5500 étudiants roumains sont inscrits dans les universités françaises (Lhomel, 2006 :256) et en 2017 la France est le troisième pays d'accueil des étudiants roumains avec 4300 étudiants roumains (France diplomatie, 2017). L'enjeu du sommet de l'OIF selon Diouf semble beaucoup plus profond, car en plus du thème de ce sommet « Les technologies de l'information dans l'éducation », des questions d'ordre politique internationale ont été traitées. « La dimension politique a toujours été présente. Aujourd'hui, elle prend plus d'importance du fait du contexte international. » (Diouf, 2006).

Les relations économiques

L'un des enjeux importants de l'adhésion et l'intégration à l'Union européenne réside dans la solidité des économies des pays candidats à l'élargissement. L'Allemagne comme la France, dotées d'une économie forte, sont d'un apport considérable au fond d'adhésion de l'union. Quoique disproportionnée, l'aide à l'annexion des pays de l'Est ne devrait que coutait cher aux contributeurs comme aux bénéficiaires. L'union tablait sur un marché concurrentiel et cette stratégie d'intégration serait l'unique moyen pour une harmonisation sociale, économique et politique progressive de la zone Euro.

La coopération économique avec la Roumanie, depuis l'instauration de l'union de l'acier et du charbon, remonte à 1975 avec un accord d'évitement de la double imposition des partenaires économiques des deux pays. Un renforcement de la coopération économique s'est exprimé grâce à la signature d'un accord de la promotion et la protection réciproque des investissements à partir du 02 juin 1996. L'accord favorise le climat d'investissements et instaure un environnement économique stable et juridiquement fiable pour les entreprises françaises souhaitant participer à l'économie de la Roumanie.

Dans un rapport de la commission européenne (2004), la volonté politique roumaine d'intégration de l'union est bien présente sans que les mesures politiques prises ne soient satisfaisantes. La France a engagé des projets de jumelage avec la Roumanie à un pourcentage de 20,62% de l'ensemble de ces projets entre 1998-2003 (rapport CE, 2004), elle occupe la première place de pays en jumelage avec la Roumanie. La volonté de la France est bien apparente quoique réticente à l'intégration de la Roumanie, et ce, jusqu'à 2006. Cette position de la France se comprend si on note que la Roumanie en cette même année a enregistré un taux d'inflation de 22.5%.

Dans un rapport d'une mission d'information à l'étranger datant de 2004, Gérard César, président de la mission de visite de la Bulgarie et Roumanie avait

BDD-A28127 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:34 UTC)

insisté sur le devoir de la France de faciliter l'aide à l'intégration de la Roumanie à l'Union européenne, il soulignait qu'il est du : « Devoir et de l'intérêt de la France de soutenir une double adhésion simultanée de la Roumanie et de la Bulgarie à l'horizon 2007 »

Les indices du commerce extérieur franco-roumain étaient alors en nette augmentation. Ces indices étaient très encourageants, particulièrement suite à la croissance forte de 2002 à 2008 avec +6,7% de PIB par an en moyenne, et ce, selon le trésor français. Ces résultats s'expliquent par la politique d'intégration suivie par la commission européenne. La Roumanie faisait quand-même preuve d'abnégation et d'oubli de soi pour son intégration salvatrice à l'Union européenne.

L'investissement français est le quatrième après celui des Pays-Bas, l'Allemagne et l'Autriche. Il est essentiellement lié à l'industrie automobile, les banques, les assurances, l'industrie agroalimentaire, les matériaux de construction…un large palmarès de choix étaient offerts aux investisseurs français.

Après la crise de 2012 et la chute des indices en cette année, l'augmentation est constante, selon le site de l'ambassade de France : Les échanges commerciaux franco-roumains ont retrouvé une dynamique positive et représentent en 2016 7,4 Mds € *(+ 8,1% par rapport à 2015)*.

Le climat favorisant les échanges commerciaux entre les deux pays doit être signalé : rien qu'entre 2015 et 2016, une augmentation de 600 millions d'Euros d'échanges bilatéraux. La politique économique de la France à l'égard de la Roumanie a été intégrative de celle-ci à l'UE, les résultats semblent nettement encourageants et le pari pris par la France est honoré par la Roumanie.

La migration roumaine

La question du flux migratoire des populations de l'Europe de l'Est vers l'Europe occidentale faisait l'objet d'une mission d'information du sénat français et était traité en partie dans un rapport présenté par le sénateur Jacques Thyraud le 27 novembre 1990. Les roumains selon ce rapport ne constituaient pas vraiment un danger pour la France à voir que les destinations préférées de certaines minorités ethniques roumaines étaient l'Allemagne et la Hongrie. La France culturellement liée à la Roumanie va assister à un mouvement de migration encouragée particulièrement par des mesures d'accompagnement relatif au travail des Roumains et des Bulgares en France. Ces mesures étaient essentiellement organisatrices du marché du travail ainsi que protectrices des droits des migrants roumains en France. Ces

BDD-A28127 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:34 UTC)

mesures transitoires ont duré sept ans et prenaient fin en 2014, le citoyen roumain souhaitant s'installer et travailler en France n'avait pas besoin d'un titre de séjour ou d'un titre de travail. Notons que ces mesures transitoires s'appliquent à tous les membres intégrant l'Union européenne.

Le débat autour du flux migratoire de population de l'Europe de l'Est était très débattu en 2005 en France avec la ratification de la constitution et l'entrée en vigueur des mesures transitoires d'adhésion de la Roumanie et la Bulgarie. La figure du ''plombier polonais, de l'immigration des pauvres, des profiteurs des prestations sociales'' est alors évoquée, selon Morikvasic (2015), pour alerter la commission européenne des dangers que constitue l'élargissement des frontières de l'union vers l'Est. La question de la circulation des Roms était essentiellement à l'origine des mesures transitoires qui ont duré sept ans (Bergson, 2016).

La migration des travailleurs roumains n'était pas très ressentie en France, un faible flux de migration de travail était enregistré entre 2004 et 2007. Toutefois, la France a assoupli, suite aux élections législatives de 2007, les conditions de délivrance de permis de résidences à des cas de travailleurs particuliers, le droit de faire appel pour un migrant qui se voit lui refuser l'entrée en France, et a procédé également à la régularisation au cas par cas. Ces mesures facilitatrices n'ont pas été autant prometteuses pour les Roumains. En 2013, le nombre de Roumains ayant choisi la France comme destination était seulement de 65000. Ce chiffre est beaucoup moins important que celui des migrants roumains en Italie ou en Espagne (Morokvasic, 2015). Ce constat est dû probablement aux accords bilatéraux entre la Roumanie et l'Italie par exemple ou d'autres pays qui semblent la destination préférée des travailleurs roumains.

A un quart d'une population francophone, la France semble le pays d'adoption des étudiants roumains choisissant l'étranger pour terminer leurs études. Selon une enquête réalisée dans le cadre de la migration pour étude (Toader, 2015), la langue et la culture sont des motifs décisifs pour un nombre important parmi eux. En 2008, La France était la première destination des étudiants roumains quoique cette tendance soit en baisse à partir de cette année au profit d'autres pays anglophones.

La France, la Roumanie et l'OTAN

Suite aux pourparlers engagés depuis 2002, La Roumanie devient un membre de l'OTAN à partir de 2004. La Roumanie passait alors d'une alliance traditionnelle imposait par la géographie, la force du voisin russe mais aussi l'idéologie que pérennise la nomenklatura communiste à une alliance avec l'OTAN qui semble l'unique issue. L'intégration à l'OTAN était un ancien programme instauré juste après la chute du régime de Ceausescu. Le programme américain de coopération

BDD-A28127 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:34 UTC)

avec les Roumains a démarré en 1992, selon Durandin (2013 :72) : « Depuis mai 1993, une équipe de conseillers militaires américains travaille sur place en Roumanie ».

L'apport des Américains est considérable pour la Roumanie qui avait peur d'une invasion de l'armée hongroise en décembre 1989. Les relations avec les États-Unis et la politique de paix et de bon voisinage ont permis à ce que la Roumanie accède à l'OTAN dans une conjoncture compliquée. Jacques Chirac s'exprimant sur la question de la réaction de la Russie suite à l'adhésion de la Roumanie à l'OTAN en disant devoir imaginer cette entente avec les Russes à n'importe quel prix. La détermination de la France joue au profit des Roumains lors du sommet de l'OTAN en Espagne en 1997. La France a joué un rôle important dans cette accession et le président Chirac très enthousiaste à l'idée de voir la Roumanie comme un membre de L'OTAN s'est déplacé à Bucarest (Durandin, 2013 : 93) : « Jacques Chirac décide de se rendre personnellement à Bucarest, les 21 et 22 février 1997. Il y a un risque : que la Roumanie voit sa candidature rejetée lors du sommet de l'OTAN à Madrid en juillet 1997 et ne se détache de l'allié français du fait de l'échec de Chirac à convaincre Clinton du bien-fondé de l'intégration roumaine ».

Les accords de Dayton aux Etats-Unis en 1995 suivi par la rencontre de l'Elysée entre les belligérants Serbes et Bosniaques ont été déterminants pour La Roumanie qui participe aux forces de l'OTAN avec 200 militaires, et ce, avant son intégration à la force transatlantique. Le message que nous tirons de cette participation serait le besoin qu'a l'Europe à un allié dans cette région du continent pour protéger le flanc sud-est de l'union et cela exprime également les premières lueurs d'une intégration effective de la Roumanie à l'OTAN. Notons que Chirac n'était pas vraiment favorable à un alignement avec la position américaine et que c'est à l'Europe de décider de la ligne de conduite tant en politique que dans les questions sécuritaires.

L'intégration à l'Union européenne : rôle avéré de la France

L'histoire de la France et la Roumanie semble intimement liée. Au-delà des liens du passé, le présent et l'avenir des rapports entre ces deux pays (quoique parfois mitigés) semblent tellement prometteurs. Lors de sa visite en 2008, Nicolas Sarkozy dans son discours aux membres du parlement Roumain a repris le propos de Nicolae Titulescu : *Quand il s'agit de la France et de la Roumanie, il est très difficile de séparer le cœur et la raison.*

La question de l'intégration de la Roumanie est naturelle car elle se fait dans le sillage d'une logique d'élargissement de l'UE et de l'OTAN. Les aléas de l'histoire ont privé la Roumanie d'un rapprochement avec l'Europe occidentale et l'effondrement du bloc soviétique n'est que salvateur pour qu'au final elle retrouve, une

BDD-A28127 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:34 UTC)

nouvelle fois, son chemin vers l'Europe. Il est certain que le chemin de l'intégration était jalonné par une politique de mise à niveau drastique, les rapports soumis à la commission européenne n'ont pas toujours été favorables à ce parcours roumain, et la ratification du traité de l'adhésion a tardé, et ce, jusqu'à la fin de 2006 pour une adhésion à l'UE à partir du 1er janvier 2017.

La France, un allié traditionnel de la Roumanie, a vu ses positions quant à la Roumanie beaucoup plus exprimées, semble-t-il, suite au rapprochement roumano-américain. La position de la France, pour Chirac, est indiscutable, le président français est allé à la conquête de l'Est aussitôt que les Américains ont posé le pied dans la région dans le cadre de la coopération militaire : les visites officielles confirment cette tendance avec des visites bilatérales de haut niveau entre les deux pays. La France restait quand-même sur ses gardes au sujet des visas quoique les déclarations des responsables français semblaient très prometteuses. Lors de sa visite en 1997, Chirac souligne : « La France sera l'avocat de la Roumanie » au moment où Libération du 24 février 1997 intitule « Roumanie : Chirac tend la main, pas les visas Le Président s'est vu reprocher les conditions d'accueil des Roumains en France ».

Conclusion

Dans cet article, il était question de montrer l'engagement français au côté des Roumains en leur intégration de l'UE. Le rôle de la France dans l'adhésion de la Roumanie s'avère plus au moins mou au moment de l'effondrement du bloc soviétique mais se confirme et devient plus prononcé par la suite. L'enjeu tant politique, qu'économique et militaire sont déterminants dans les prises de position des responsables politiques français. Le président Chirac s'inscrivant dans la ligne de conduite du général de Gaulle voulait une Europe aux Européens avec l'instauration de ponts d'amitié et de coopération avec la Roumanie. Les deux mandats de Chirac ont connu l'engagement politique, économique et diplomatique le plus ressenti par rapport à la Roumanie en son parcours d'intégration de l'UE. Ce parcours a connu des moments de doutes notamment avec les mesures anti-Roms en 2010 sous Sarkozy.

Bibliographie

Bergeon, C. 2016. « Les Roms roumains en région parisienne : les mobilisations associatives au prisme des temporalités migratoires et de l'habitat », *Revue européenne des migrations internationales*. [En ligne] : https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=REMI_321_0101 [consulté le 15 septembre 2017].

Gliga, V. 1968. La politique étrangère de la République socialiste de Roumanie. Politique étrangère Année 1968 Volume 33 N° 4 p. 315-330. [En ligne] : http://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1968_num_33_4_2156 [consulté le 15 septembre 2017].

BDD-A28127 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:34 UTC)

Iorga, N.1917. *Histoire des relations entre la France et les Roumains*. Bibliothèque nationale de France, département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, 8-LG2-214.
[En ligne] : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1412294 [consulté le 15 septembre 2017].

Lhomel, É. 2004. « Roumanie 2003-2004 : Sur la dernière ligne droite ? » *Le Courrier des pays de l'Est*, 1044, (4), p. 185-201. [En ligne] : http://www.cairn.info/revue-le-courrier-des-pays-de-l-est-2004-4-page-185.htm. [consulté le 15 septembre 2017].

Lhomel, É. 2003. « Roumanie-France Vers une coopération décentralisée exemplaire entre la région de Cluj et l'Auvergne ? » *Le Courrier des pays de l'Est*, 1035, (5), p. 80-81. [En ligne] : http://www.cairn.info/revue-le-courrier-des-pays-de-l-est-2003-5-page-80.htm [consulté le 15 septembre 2017].

Michalon, B., Nedelcu, M. 2010. « Histoire, constantes et transformations récentes des dynamiques migratoires en Roumanie », *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, vol.41, n°4, p. 5-28. [En ligne] : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00771467/ [consulté le 15 septembre 2017].

Moisuc,V. 1982. « Un épisode de l'histoire des relations franco-roumaines dans l'entre-deux-guerres ». *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale et des conflits contemporains*, 32e. année, n° 126, p. 77-93.
[En ligne] : http://www.jstor.org/stable/25729026 [consulté le 15 septembre 2017].

Séchet, R., Vasilcu, D. 2014. « Les migrations de médecins roumains vers la France, entre démographie médicale et quête de meilleures conditions d'exercice », *Norois* [En ligne], 223 | 2012, URL : http://norois.revues.org/4203 [consulté le 15 septembre 2017].

Scutaru, B. 2014. La Roumanie à Paris : exil politique et lutte anti-communiste. *Histoire@ Politique*, 23, (2), 154-165. [En ligne] : https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2014-2-page-154.htm [consulté le 15 septembre 2017].

Rapports et sites consultés :

Message de S.E.M. Traian BĂSESCU, Président de la Roumanie.
https://www.francophonie- avenir.com/Archives/presse_11e_Sommet_de_la_Francophonie.htm. [consulté le 17/09/2017].

Rapport d'information Présenté à la suite de la mission effectuée du 12 au 16 septembre 2005 par une délégation du GROUPE D'AMITIÉ FRANCE-ROUMANIE. http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-dian/dian97-2006.asp [consulté le 17/09/2017].

Georgi Gotev | EURACTIV avec l'AFP. 2016. Bulgarie et Roumanie n'étaient pas prêtes à rejoindre l'UE. Lien : http://www.euractiv.fr/section/l-europe-dans-le-monde/news/auditors-romania-and-bulgaria-were-not-ready-for-accession/ [consulté le 17/09/2017].

Mission d'information à l'étranger - Roumanie-Bulgarie (avril 2004) - Examen du rapport d'information. https://www.senat.fr/rap/r03-393/r03-393_mono.html
[consulté le 17/09/2017].

La mission d'information chargée d'étudier les problèmes posés par l'immigration en France et de proposer les éléments d'une politique d'intégration. Jacques Thyraud (1990). http://www.senat.fr/rap/r90-101/r90-101.html [consulté 17/09/2017].

Discours de M. le Président de la République Nicolas Sarkozy devant le parlement roumain, le 4 février 2008. https://www2.hu-berlin.de/francopolis/germanopolis/db/sisdb.cgi?&uid=-guest.1522863982989&&db=fr&save_record=1&lang=fr&ww=on&ID=2641&framed= [consulté le 17/09/2017].

Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République, et Emil Constantinescu, Président de la Roumanie, sur la coopération franco-roumaine, la proposition d'élargissement de l'OTAN et de l'Union européenne à la Roumanie et l'aide aux orphelins roumains, Bucarest le 22 février 1997. http://discours.vie-publique.fr/notices/977008100.html. [consulté le 17/09/2017).

La Roumanie reçoit le soutien de Paris pour son adhésion à l'Union européenne. Les Echos. Le 29/09/1999. https://www.lesechos.fr/29/09/1999/LesEchos/17995-035-ECH_la-roumanie-recoit-le-soutien-de-paris-pour-son-adhesion-a-l-union-europeenne.htm. [consulté le 17/09/2017].

BDD-A28127 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:34 UTC)

Discours Abdou Diouf précise les enjeux du sommet de l'OIF à Bucarest. Bucarest- Roumanie (PANA). http://www.panapress.com/Abdou-Diouf-precise-les-enjeux-du-sommet-de-l-OiF-a-Bucarest--12-638723-69-lang2-index.html [consulté le 17/09/2017)].

Roumanie : Chirac tend la main, pas les visas. Le Président s'est vu reprocher les conditions d'accueil des Roumains en France. Par Marc Semo — 24 février 1997. http://www.liberation.fr/planete/1997/02/24/roumanie-chirac-tend-la-main-pas-les-visasle-president-s-est-vu-reprocher-les-conditions-d-accueil-d_196033 [consulté le 17/09/2017].

Ministère du trésor, France. www.tresor.economie.gouv.fr/pays/roumanie

France diplomatie : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/roumanie/relations-bilaterales/

Note

1. Slobodan Milacic, *De l'âge idéologique à l'âge politique. L'Europe postcommuniste vers la démocratie pluraliste (1989-2009)*, Bruylant, 2010.

© Revue du Gerflint (France) - Éléments sous droits d'auteur -
Modalités de lecture consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr

BDD-A28127 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 17:00:34 UTC)